



Code rural bail à ferme

Par Thibaut21

Bonjour, je possède un bail rural (promesse de bail) mais le propriétaire n'a pas respecté le prix et la surface des parcelles.malheureusement j' ai payé deux factures de fermage sans rien dire mais pour la troisième facture j'ai demandé une rectification sans succès auprès du propriétaire.que puige faire ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Il ne vous reste qu'à saisir le tribunal paritaire des baux ruraux.